

ANNEXE 3
ASIA AIDE AUX FRAIS GARDERIE PERISCOLAIRE
2025/2026

Personnels éligibles à l'action sociale d'initiative académique (ASIA) :

- les agents stagiaires ou titulaires en position d'activité ou à la retraite ;
- les maîtres contractuels ou agréés à titre définitif ou provisoire exerçant dans un établissement d'enseignement privé sous contrat, en position d'activité ;
- les agents non titulaires liés à l'État par un contrat de droit public conclu pour une durée initiale égale ou supérieure à six mois et rémunérés sur le budget de l'État ;
- les assistants d'éducation (AED) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) recrutés et rémunérés par les services déconcentrés de l'État ou les établissements publics locaux d'enseignement ;
- les veufs et veuves d'agents décédés non remariés et leurs orphelins à charge.

Conditions de ressource :

Le quotient familial* du foyer doit être inférieur ou égal à 14 000 euros.

**calcul du quotient familial = sur l'avis d'imposition, diviser le revenu brut global annuel par le nombre de parts fiscales.*

En cas de modification de la structure familiale (naissance, divorce...), le nombre de parts fiscales retenu pour le calcul du quotient familial est celui à la date de la demande.

Conditions spécifiques et montants attribués :

- ASIA aides aux frais de garderie périscolaire / restauration scolaire

Ces deux ASIA ont des conditions communes : l'enfant doit être scolarisé de la maternelle au CM2, inscrit à la garderie/cantine de l'établissement scolaire fréquenté, être fiscalement à charge du demandeur.

S'ils vivent ensemble (mariés, pacsés ou vie maritale), les deux parents doivent exercer une activité rémunérée ou assimilée (exemple : formation professionnelle).

Ces aides permettent de couvrir, selon le quotient familial, de 40% à 60% des frais engagés sur l'intégralité de l'année scolaire.

QUOTIENT FAMILIAL ≤ 14000 euros	Taux de remboursement
De 0 à 8796	60 %
De 8797 à 10560	50 %
De 10561 à 14000	40 %

Calendrier de transmission des dossiers – Délais de rigueur :

Le dossier complet est à déposer **exclusivement** [sur Colibris](#) à l'issue de l'année scolaire, en une seule demande par foyer, à compter du **1^{er} juillet 2026 jusqu'au 31 août 2026**.

Les envois par mail ou par courrier ne seront pas pris en compte.

Au-delà du 31 août 2026, aucune demande ne sera acceptée.

ANNEXE 3
ASIA AIDE AUX FRAIS GARDERIE PERISCOLAIRE
2025/2026

NOM et PRENOM du demandeur :.....

Pièces à fournir :

Formulaires à compléter, un par enfant

- Attestation de règlement complétée et signée par le régisseur de la garderie – **formulaire n°1**
- Pour les personnels en couple : attestation de non-perception d'un avantage similaire, complétée et signée par l'employeur du conjoint – **formulaire n°2**

- Copie intégrale du/des livret(s) de famille pour tous les enfants à charge fiscalement
- Relevé d'identité bancaire ou postal aux nom, prénom et adresse de l'agent (s'il s'agit d'un compte joint, les deux prénoms doivent figurer sur le R.I.B., ou une attestation de la banque doit préciser les noms et prénoms rattachés au compte joint)
- Copie du dernier bulletin de salaire du demandeur
- Justificatif d'emploi du conjoint (marié, PACSé ou vie maritale) : copie du dernier bulletin de salaire ou attestation d'emploi de moins de 3 mois ou tout document justifiant l'activité professionnelle durant l'année scolaire (pour les chefs d'entreprise, artisans, professions libérales, etc.)
- Copie intégrale de ou des avis d'imposition 2025 (sur les revenus de l'année 2024) de toutes les personnes composant le foyer
- Pour les personnes séparées ou divorcées : copie du jugement fixant le montant des pensions alimentaires et la résidence du (des) enfant(s) ou document de la CAF justifiant de la garde des enfants
- Pour les personnels contractuels : copie du contrat de l'année scolaire en cours



Aide aux frais de garderie périscolaire 2025/2026
Attestation de règlement (1 formulaire par enfant)
 (tout document raturé ou modifié sera rejeté)

Je soussigné(e).....

Régisseur de la garderie périscolaire (*Nom, adresse et n° de téléphone du régisseur de garderie*).....

.....

.....

Certifie que l'enfant (*Nom, Prénom*):

.....

A fréquenté la garderie de (*préciser l'école et la commune, de la maternelle au CM2*)

..... pour l'année

scolaire 2025/2026

A ce titre, Mme, Mr (*Nom et prénom de l'agent*).....

s'est acquitté(e) de la somme de (*en chiffres et en lettres*) :.....

.....

Mention obligatoire :

Montant des tickets CESU (*préciser l'origine*) ou autre prestation utilisée pour ce règlement :

.....

.....

Fait à, le

(*Cachet et signature du régisseur*)



Aide aux frais de garderie périscolaire 2025/2026
**Attestation de non perception par le conjoint d'un avantage
similaire (1 formulaire par enfant)**

(tout document raturé ou modifié sera rejeté)

Je soussigné(e).....

Certifie que :

N'a perçu et ne percevra aucune prestation à caractère social au titre de la garderie périscolaire
pour l'enfant : *(nom, prénom et date de naissance)*

.....
Pour la période comprise entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026

Fait à, le
(Cachet et signature de l'employeur du conjoint)